



Resiliation abusive de la part d'orange

Par **sunboy**, le **10/10/2008** à **22:59**

Bonsoir

Suite a un impayé pour 2 mois de forfait ma ligne orange a été résilié alors que je suis en plein divorce , car des courrier de relance m'ont été envoyé à mon ancien domicile , c'est en voulant payer par mandat cash en appelant du telephone d'un collègue que le service client m'apprend que ma ligne a été résilié alors que je cherche les coordonnées du service en question pour mon mandat cash ,est ce normale , qu'elles sont mes droits , de plus je n'ai plus acces à mes courriers et à mon domicile car mon épouse à changer les serrures , je veux retrouver mon abonnement et mes droits , mais ils n'est pas question que je paye un abonnement jusqu'en avril alors que je ne jouie d'aucune communication.....

Par **Visiteur**, le **11/10/2008** à **00:04**

Les conditions de paiement, les pénalités de retard, les sanctions éventuelles, doivent figurer dans le contrat que vous avez souscrit.

Difficile de vous dire autre chose sans le connaître, la première chose est donc de bien le relire..

Par **pas de sous**, le **01/12/2008** à **22:53**

BA TON HISTOIRE ELLE EST UN PEU FARFELUE TA PAS DE SOUS TA QUA LE DIRE MOI JE SUI DESOLER QUND JE ME SUIS INSCRIT SUR ORANGE LA PREMIERE CHOSE

QUI TE DEMANDE SES TON RIB YA DE L'ARGENT OU YEN A PAS AU LIEU DE PERDE DU TEMP A ECRIRE DES MESSAGES ,trouve des euros moi aussi sa mes arriver detre en galere ses comme sa la france pas de sou rien du tout .PAS DE DROIT OU AUTRE CONNERIE QUI NE SORTE DE JE NE SES OU.A LA LA LA RIGOLADE

Par **pas de sous**, le **01/12/2008** à **22:55**

A JAVAI PA VU SUNBOY BA A LIRE TE MESSAGE LE SOLEIL IL ES PA PRES D'ARRIVER SAUF SI TU RETROUVE TES DROIT..... BON COURAGE.§§§§§

Par **gloran**, le **02/12/2008** à **15:45**

Merci de respecter les règles suivantes, pourtant très simples :

- pas de majuscules : cela donne l'impression que vous criez, et c'est très désagréable,
- pas de langage sms : les personnes sur ce forum sont des humains qui parlent le français, pas des animaux. De plus, ce sont des bénévoles qui méritent au minimum le respect d'un bonjour, merci, et d'un langage écrit lisible sans passer 3 heures à trébucher sur chaque mot mal orthographié.

Par **Marion2**, le **02/12/2008** à **18:27**

Merci gloran de ce rappel

Laure

Par **Visiteur**, le **03/12/2008** à **23:03**

"Pas de sou",

Je ne comprends absolument rien à ce que vous écrivez, mais qu'il s'agisse de la France ou d'un autre pays, on ne peut user d'un service qu'en en payant le prix non ?